

Règlement Tournoi National B du SUA Tennis de Table

Article 1 : Ce tournoi National est homologué par la Fédération Française de tennis de table. Le juge arbitre de la compétition sera M. DELETANG (JA3), il sera accompagné d'un juge arbitre adjoint. Il est ouvert uniquement aux licences compétitions. Les licences doivent être validées pour la saison 2025/2026.

Article 2 : Le tournoi comporte 15 tableaux. Le premier tour se jouera par poules de 3 ou 4 joueurs (2 qualifiés), puis par un tableau à élimination directe.

Article 3 : Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

Article 4 : Ci-dessous l'organisation générale des journées :

samedi 18 avril 2026					
Tableaux		Horaires	Places	Heures approximatives des finales	Prix
A	NC-1199	09h00	60	18h30	9 €
B	NC-699	10h15	60	19h00	9 €
C	NC-1799	11h30	60	19h30	9 €
D	NC-999	12h45	60	20h30	9 €
E	Féminines	13h30	24	21h00	Offert
F	1200-n° 400	14h30	60	21h30	9 €
G	NC-1499	15h45	60	22h00	9 €
H	Double<3800	17h00	32	22h30	9 €

dimanche 19 avril 2026					
Tableaux		Horaires	Places	Heures approximatives des finales	Prix
I	NC-799	09h00	60	18h30	9 €
J	900 – non numérotés	10h15	60	18h30	9 €
K	NC-1599	11h30	60	19h30	9 €
L	1200- toutes catégories	12h45	60	20h30	9 €
M	NC-1099	14h00	60	21h00	9 €
N	Handicap	15h15	32	21h30	5 €
O	NC-1299	16h00	60	22h00	9 €
Heure approximative de fin de tournoi prévue vers 22h30					

Réduction par journée : 17 € pour 2 tableaux et 25 € pour 3 tableaux.

Le tableau E (Féminines) est offert par le SUA TT.

Les joueurs doivent se présenter au pointage au moins 20 minutes avant le début du tableau concerné.

Article 5 : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 3 tableaux maximum/Jour. Les tarifs des tableaux sont de 9€ pour un tableau, 17€ pour deux tableaux et 25 € pour trois tableaux.

Article 6 : Les inscriptions seront prises par internet (via le site du club suatt.fr ou le site helloasso.fr), par mail (suatt@wanadoo.fr) ou par téléphone. Elles se feront à partir du lundi 16 février et jusqu'au vendredi 17 avril à 18h. Le paiement pourra se faire sur place en CB ou en espèces.

Article 7 : A leur arrivée, les joueurs doivent régler leurs inscriptions et présenter à la table de pointage leur licence avec la mention « certificat médical présenté » ou un certificat médical en cours de validité, pour pouvoir participer au tournoi.

Article 8 : Nous acceptons les inscriptions le jour même 20 minutes avant le début du tableau joué (si celui-ci n'est pas complet). Les tirages au sort se feront 15 minutes avant le début des tableaux.

Article 9 : Le tournoi se jouera en balles plastiques non fournies par l'organisation.

Article 10 : L'appel des joueurs non pointés se fera 20 minutes avant le début des tableaux les concernant. Les joueurs non présentés 15 minutes avant le tableau seront automatiquement scratchés.

Article 11 : Le joueur gagnant est tenu de ramener le résultat à la table d'arbitrage.

Article 12 : Les résultats seront transmis à la Fédération Française et comptabilisés dans S.P.I.D. dans les 15 jours suivants.

Article 13 : Le tournoi se fera au Centre Omnisports Jacques Clouché – 8 Avenue François Mitterrand 47550 BOE. 24 tables seront mises à disposition pour cette compétition. Les aires de jeu sont de 5m x 10m.

Article 14 : Le tournoi se déroulera sans pause le midi, une buvette avec vente de snacks/boissons sera mise à la disposition de tous.

Article 15 : Le SUA TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc... dont pourraient être victimes les joueurs et les accompagnants.

Article 16 : Les récompenses seront remises à la fin des tableaux concernés. Les finalistes sont tenus de se présenter sur le podium lors de la cérémonie protocolaire. Aucune récompense ne sera attribuée ultérieurement.

Article 17 : Le comité d'organisation et le juge-arbitre pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 18 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers, etc....)

Article 19 : Les dotations seront les suivantes :

Tournoi National B - SUA Tennis de Table 2026					
samedi 18 avril 2026					
Tableaux		Dotation			
		Vainqueur	Finaliste	Demi-finaliste	Quart de finaliste
A	NC-1199	50 €	25 €	10 €	Lots
B	NC-699	30 €	15 €	Lots	Lots
C	NC-1799	70 €	35 €	15 €	Lots
D	NC-999	40 €	20 €	Lots	Lots
E	Féminines	50 €	25 €	Lots	Lots
F	1200-n° 400	120 €	60 €	30 €	15 €
G	NC-1499	60 €	30 €	15 €	Lots
H	Double<3800	60 €	40 €	20 €	Lots

dimanche 19 avril 2026					
Tableaux		Dotation			
		Vainqueur	Finaliste	Demi-finaliste	Quart de finaliste
I	NC-799	30 €	15 €	Lots	Lots
J	900 – non numérotés	100 €	50 €	20 €	Lots
K	NC-1599	60 €	30 €	15 €	Lots
L	1200 – toutes catégories	400 €	150 €	80 €	40 €
M	NC-1099	40 €	20 €	Lots	Lots
N	Handicap	50 €	25 €	15 €	15 €
O	NC-1299	50 €	25 €	15 €	Lots

Article 20 : En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 21 : Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le juge arbitre se réserve le droit de trancher tout litige pouvant survenir. Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application des règlements de la FFTT.

Article 22 : Les joueurs/euses s'engagent à respecter le protocole sanitaire mise en place par le club du SU Agen. En cas de non-respect du protocole, l'organisation du tournoi se réserve le droit d'exclure le joueur.

Pour tous renseignements : Malik Derrab ☎ 06.44.06.39.90

Anthony LE BERRE ☎ 06.70.66.07.59 <http://www.suatt.fr>